

RAPPORT DE SUIVI

PROJET DE RELOCALISATION DE LA CONDUITE DE TRANSMISSION SITUÉE PRÈS DU PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 70 À SAGUENAY

1 Le projet de relocalisation de la conduite de transmission à Saguenay a été approuvé le 10 juin
2 2014 par la décision D-2014-098 de la Régie de l'énergie (la « Régie »). Dans celle-ci, la Régie
3 demandait à Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») de soumettre, lors du dépôt de
4 ses prochains rapports annuels, les données nécessaires au suivi du projet.

1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

5 La réalisation des travaux a débuté au mois de juin 2015 et s'est terminée à la fin du mois d'août
6 2015.

2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

7 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement,
8 les sommes encourues en date du 30 septembre 2015 et la projection des coûts qui sont requis
9 pour terminer le projet.

PROJECTION DES COÛTS GLOBAUX AU 30 SEPTEMBRE 2015
(\$)

	Budget initial (1)	Réel au 30 septembre 2015 (2)	Projeté (3)	Total projection finale (4=2+3)	Écart (5=4-1)
Ingénierie préliminaire	110 000	91 305	0	91 305	(18 695)
Ingénierie détaillée	140 000	24 193	3 453	27 646	(112 354)
Servitude	15 000	18 814	5 000	23 814	8 814
Matériaux	630 700	292 333	1 000	293 333	(337 367)
Construction gérance	2 419 800	1 877 681	31 301	1 908 982	(510 818)
Contingence	663 100	0	0	0	(663 100)
Sous-total	3 978 600	2 304 326	40 754	2 345 080	(1 633 520)
Frais généraux (13,43 %)	534 326	309 471	5 473	314 944	(219 382)
Total global	4 512 926	2 613 797	46 227	2 660 024	(1 852 902)
Contribution MTQ	(3 978 600)	(1 989 300)	(355 780)	(2 345 080)	1 633 520
Total Gaz Métro	534 326	624 497	(309 553)	314 944	(219 382)

1 Le coût total du projet présente un écart positif de 1,63 M\$ avant les frais généraux. Les raisons
2 qui justifient cet écart sont les suivantes :

- 3 - Le ministère des Transports du Québec (MTQ) qui est l'initiateur du projet avait besoin
4 d'une estimation des coûts dans un court délai avec un design préliminaire de leur
5 installation, étant donné que la conduite de Gaz Métro entraine en conflit avec les travaux
6 de prolongement de l'autoroute 70 dont la réalisation était prévue à l'été 2015. En
7 conséquence, Gaz Métro a produit une estimation sans ingénierie détaillée et dont le coût
8 peut varier entre -30 % et +50 %. Il était également entendu, selon une lettre d'entente,
9 que le MTQ assumait l'entièreté des coûts du projet, à l'exception des frais généraux.
- 10 - Lorsque le volume de travail le permet, Gaz Métro privilégie d'effectuer l'ingénierie
11 détaillée du projet à l'interne, ce qui a été fait dans ce cas, à l'exception des relevés
12 géotechniques. Les besoins d'ingénierie externe ayant été très limités pour ce projet, il en
13 résulte un écart positif de 0,11 M\$.

- 1 - En raison du bas prix des métaux sur les marchés, les coûts du tuyau et des raccords ont
2 été moins élevés que prévu. De plus, les spécifications techniques de raccordement ont
3 été modifiées en cours de projet par le service de l'ingénierie, ce qui a eu pour effet de
4 réduire le nombre de raccords requis pour ces travaux. Il en résulte une économie de
5 0,34 M\$ à la rubrique des matériaux.
- 6 - Le coût relatif à la construction et à la gérance des travaux affiche une baisse de 0,51 M\$.
7 Les activités de déboisement prévues n'ont pas été requises, car elles ont été effectuées
8 par le MTQ. L'installation de la conduite a été faite en majorité par forage directionnel et
9 la venue d'un nouveau sous-traitant en forage a eu un effet significatif à la baisse sur les
10 coûts de forage. Le forage a également permis de faire des économies sur les montants
11 alloués au remblai et aux réfections.
- 12 - La contingence de 0,66 M\$ prévue au projet n'a pas été utilisée.

13 Un montant de 40 754 \$ est prévu pour la facturation à venir de fournisseurs de services ainsi
14 que pour le suivi environnemental à faire en 2016.

3. IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET PROJETÉ

15 L'effet des variations de coûts favorables sur l'impact tarifaire du projet se retrouve au tableau ci-
16 dessous. Le calcul de l'impact tarifaire est effectué sur une période de 40 ans.

Description	Impact initial	Impact projeté
Impact tarifaire (40 ans)	539 842 \$	318 304 \$

17 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet de relocalisation de la**
18 **conduite de transmission située près du prolongement de l'autoroute 70 à Saguenay.**